

Le tarif postal

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, on dirait un extrait d'Alice au pays des merveilles. Le député de Langelier (M. Lamontagne) ne jouit d'aucune crédibilité lorsqu'il fait des suggestions au gouvernement sur la façon dont le ministère des Postes devrait être administré. Pendant 16 ans, son parti n'a fait que tergiverser sur toute question relative à ce ministère. Le gouvernement libéral a laissé la situation se détériorer à un point tel que la négociation de conventions collectives de travail étaient devenue impossible tant le climat des relations humaines et professionnelles était devenu insupportable.

Et voilà que le député s'avise de tracer une ligne de conduite au nouveau ministre (M. Fraser). Pourquoi le député n'a-t-il pas appliqué ses propres suggestions quand il en avait la chance? Pourquoi son gouvernement a-t-il attendu à la veille de la dissolution des Chambres pour déposer un projet de loi prévoyant la transformation du ministère des Postes en une société de la Couronne s'il était vraiment sérieux dans son projet, puisque toutes les commissions royales d'enquêtes qui s'étaient penchées sur cette question depuis 1960 avaient recommandé l'adoption d'une telle mesure. Les libéraux ont attendu à la toute fin de leur mandat pour le proposer. Selon moi, les libéraux font preuve de peu de sérieux quand ils disent au gouvernement ce qu'il devrait faire.

● (2150)

Je tiens à féliciter le ministre et le gouvernement d'avoir présenté le bill C-11. Je me réjouis de l'attitude que le gouvernement a adoptée en décidant que tout changement apporté à la Loi sur l'administration financière par décret du conseil serait présenté à l'approbation de la Chambre. Le bill le stipule clairement et j'en parlerai un peu plus tard. Nous sommes tout à faire d'accord sur ce principe et nous espérons que le gouvernement continuera d'agir en ce sens pendant toute la législature actuelle.

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: Je suis heureux qu'ils m'applaudissent, monsieur l'Orateur. Ils auront l'occasion de parler eux aussi dans un instant.

D'abord, monsieur l'Orateur, il a fallu relever les tarifs dans le passé à cause de l'augmentation des frais du service postal qui découlait en bonne partie des changements technologiques apportés en 1971. Le service postal a instauré un programme de modernisation de un milliard de dollars pour faire suite aux recommandations du document «Perspectives de changement». L'ancien gouvernement libéral dont le représentant vient de proposer certaines mesures au ministre devrait savoir que «Perspectives de changement» recommandait non seulement des changements au mode de fonctionnement du service postal, mais aussi aux rapports avec les employés. Pendant qu'il apportait toutes sortes de changements technologiques au service postal, l'ancien gouvernement a totalement négligé la façon dont la direction traitait les employés et la rédaction de ceux-ci aux changements technologiques.

Il ne faut pas oublier que les employés du ministère des Postes étaient visés par la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique et qu'ils étaient par conséquent exclus des discussions portant sur les changements technologiques apportés à leur milieu de travail. S'ils avaient relevé du Code canadien du travail, ils auraient pu discuter de la situation et négocier les changements technologiques. A cause de cela, les

rapports ouvriers-patronaux sont devenus très tendus, ce qui a entraîné une baisse dans la qualité du service fourni au peuple canadien. Cette baisse dans la qualité du service a coûté beaucoup d'argent et nécessité des hausses constantes des tarifs postaux.

Quand le parti ministériel actuel était du côté de l'opposition, il avait fait une excellente analyse du problème. Quand le parti progressiste conservateur formait l'opposition, son critique du service postal avait voyagé un peu partout dans le monde pour visiter des bureaux de poste. D'ailleurs, il avait été ministre des Postes sous un gouvernement conservateur. Les conservateurs connaissaient donc fort bien les problèmes, mais maintenant qu'ils sont au pouvoir, le ministre des Postes se prend pour M. Net. Le gouvernement s'est empressé de glisser une mesure sur les postes entre un débat sur les déversements du pétrole et une déclaration sur les pluies acides.

A l'heure actuelle, le service postal constitue le plus grave problème dont souffre la Fonction publique. Tout le monde le sait. Le ministère des Postes et ceux qui y travaillent ont été traités en boucs émissaires. Ils ont été victimes d'une solution faciste aux problèmes du retard du courrier. Voilà pourquoi nous aurions souhaité un ministre dont le seul et unique emploi eût été de s'occuper des postes et de s'assurer que l'harmonie y régnait. Il aurait pu repartir à zéro, d'une table rase. Le gouvernement n'était pas obligé de s'excuser pour le fouillis laissé par le gouvernement libéral précédent.

Le ministre des Postes nous plaît bien. C'est un homme aimable, très communicatif, très souple, très serviable et très courtois mais, monsieur l'Orateur, il ne peut s'occuper à la fois de l'Inco, des pluies acides, des marées noires et des postes. Le ministre a dit qu'une société de la Couronne verrait le jour avant Noël—mais il n'a pas dit quel Noël.

M. Fraser: Après Noël.

M. Rodriguez: Noël 1980? Noël 1981? Nous nous attendions à un nouveau départ, à un *risorgimento* comme disent les Italiens, un nouveau début. Nous attendons toujours. Mais le ministre a d'autres chats à fouetter et les Postes ne sont qu'une question secondaire.

Quand ils étaient dans l'opposition, les ministériels ont admis que les relations de travail aux Postes avaient amené l'accumulation de quelque 60,000 griefs. La direction des Postes, respectant les règles du jeu, a laissé ces griefs franchir les trois étapes prévues. Les employés allaient avoir gain de cause, la question serait soumise à un tribunal, mais la veille de sa décision, les Postes se retirent du dossier. L'accumulation des griefs a envenimé les relations de travail aux Postes, c'est-à-dire entre la direction et les employés de la base. On aurait pu croire qu'un nouveau gouvernement qui voulait montrer sa bonne foi, et n'avait pas à s'excuser pour les fautes des autres, aurait liquidé ces 60,000 griefs. Il ne l'a pas fait. Le gouvernement peut bien paraître sans tache aux yeux du public mais il a laissé dormir la situation. Les griefs sont toujours là. Bientôt vont commencer de nouvelles négociations et ces griefs ne pourront que susciter des problèmes.

Une autre cause de conflits dans les Postes—et je n'irai pas par quatre chemins monsieur l'Orateur, a été la présence d'un M. Corkery et d'un M. Paré. Ces deux messieurs sont venus du secteur privé, l'un de chez Loeb's et l'autre d'une société de Hamilton. Peut-être savent-ils comment diriger une entreprise privée motivée par le profit, mais ils n'étaient pas très souples